

## **LE SITTOMAT CONFIE À SUEZ LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DU NOUVEAU CENTRE DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES DE L'AIRE TOULONNAISE**

**Gilles Vincent**, Président du Syndicat mixte de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise (SITTOMAT) et **Antoine Bousseau**, Directeur Général des services aux Collectivités pour l'activité Recyclage et Valorisation de SUEZ, ont signé le mercredi 20 décembre 2023 le contrat de construction et d'exploitation du nouveau centre de tri des collectes sélectives (emballages ménagers, papiers, cartons) pour le territoire du SITTOMAT. 35 000 tonnes de déchets recyclables seront traitées chaque année dans ce nouveau centre de tri, situé à La Farlède, pour répondre aux besoins du SITTOMAT et de ses plus de 640 000 habitants. **Ce contrat, d'un montant de près de 65 millions d'euros, débutera par 2 ans d'études et de travaux puis, sera suivi d'une période d'exploitation de 7 ans.**

### **Une nouvelle installation pour trier plus et mieux**

Le futur centre de tri traitera localement l'ensemble des collectes sélectives (emballages ménagers, papiers et cartons) produits sur le territoire du SITTOMAT. D'une capacité de traitement de 35 000 tonnes de déchets par an répondant aux besoins actuels du SITTOMAT, les bâtiments sont conçus pour accueillir à plus long terme jusqu'à 42 000 tonnes d'emballages ménagers, papiers et cartons dans des conditions normales d'exploitation.

Plus performant, ce nouveau centre de tri permettra la mise en œuvre de consignes de tri simplifiées pour les habitants du territoire, harmonisées avec celles en vigueur au niveau national. Un geste de tri plus facile, pour trier plus et mieux.

Vitrine pour le territoire, le centre de tri participera aussi à la sensibilisation du grand public, curieux d'aller à la découverte du tri de leurs emballages ménagers, papiers et cartons ainsi que de leur recyclage lors de journées portes ouvertes ou de visites guidées par des professionnels. Les scolaires pourront également bénéficier de cette démarche pédagogique, car leur sensibilisation doit faire d'eux les trieurs de demain.

Le futur centre de tri permettra également de réduire le nombre de kilomètres parcourus par les camions, en leur évitant de se déplacer au-delà du département.

### **Un centre de tri innovant et parfaitement intégré à son territoire**

Pour la première fois en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, un centre de tri disposera d'un robot de tri double bras, combinant Intelligence Artificielle et vision 3D, qui pourra ainsi identifier avec précision tous les types de déchets indésirables sur un tapis de tri, et les retirer automatiquement du process. Un nouvel atout pour améliorer la performance du territoire varois en matière de recyclage des déchets.

Grâce à ces innovations technologiques, l'intervention humaine, toujours nécessaire, évoluera vers des missions de contrôle qualité.

Ce sont 45 personnes qui travailleront sur le nouveau centre de tri de La Farlède, permettant 30 embauches et une équipe issue de l'insertion de 12 agents en cabine.

Installation majeure et incontournable de la gestion des déchets sur le territoire varois, le site sera intégré dans son environnement urbain, avec un bâtiment durable à l'architecture sobre et fonctionnelle. Sa construction en béton offrira une meilleure protection contre le risque incendie, ainsi qu'une meilleure régulation thermique. Les bruits, odeurs et envols seront maîtrisés grâce à une installation entièrement couverte.

### Un projet de territoire porté par un groupement d'entreprises locales de référence

SUEZ, qui exploitera ce nouveau centre de tri, a fait le choix de s'entourer d'entreprises locales de référence, pour le concevoir. Ce groupement est composé d'Atelier 5, cabinet d'architectes de l'Aire Toulonnaise, de GSE, chargé de la construction des voiries, des réseaux et du bâtiment industriel, en partenariat avec les entreprises locales, Zattera et SENEK, basées à proximité du futur chantier. EBHYS aura la charge de la conception, en lien avec SUEZ, du process et de la fabrication des parties techniques de l'usine.



**Gilles VINCENT, Président du SITTOMAT :** « Depuis de nombreuses années, le SITTOMAT avait la volonté de disposer d'un nouveau centre de tri au cœur de son territoire et aspirer à fournir une solution novatrice, parfaitement adaptée aux besoins tout en garantissant une gestion maîtrisée des coûts. Un des atouts de ce projet c'est aussi de soutenir les entreprises locales en alliant leur expertise à celle d'un groupe de dimension internationale. »



**Antoine BOUSSEAU, Directeur Général des services aux Collectivités pour l'activité Recyclage et Valorisation de SUEZ :** « Ce projet est l'aboutissement d'une collaboration réussie entre SUEZ et les acteurs du territoire pour concevoir les meilleures solutions de tri des déchets, à la hauteur des ambitions du SITTOMAT. Les synergies entre l'expertise internationale de SUEZ en matière de centres de tri, et celles d'un groupement d'experts référents dans leur domaine permettront de donner un nouvel élan à la gestion des déchets sur le territoire. Les Varois pourront désormais trier plus et mieux. Nous sommes fiers d'accompagner le SITTOMAT pour lui permettre de conduire la transition écologique du territoire varois en associant ses usagers. »

#### Le nouveau centre de tri d'emballages ménagers, papiers et cartons en chiffres :

- Un contrat de **9 ans** (2024-2032), avec une phase travaux de 2 ans et une phase exploitation de 7 ans.
- **35 000 tonnes** de déchets traitées chaque année, correspondant aux déchets produits sur le territoire.
- Un groupement local de **3 entreprises expertes** mené par SUEZ, avec Atelier 5, GSE et EBHYS.
- **45 personnes** employées sur le nouveau centre de tri.
- Un investissement de **64,4 millions d'euros** pour la construction du nouveau centre de tri : 34,7 millions d'euros consacrés pour la conception-réalisation et 29,7 millions d'euros pour l'exploitation.

#### Financement

- Le **SITTOMAT**
- **L'État** sur le fonds friche pour un montant de 3 601 030 €
- **L'ADEME** pour un montant de 1 100 000 €
- **La Région Sud** pour un montant de 500 000 €
- **CITEO** pour un montant de 950 000 €

**Contacts presse :**



**SUEZ**

Florian COSTES

Tél : 06 32 43 05 05

[florian.costes@suez.com](mailto:florian.costes@suez.com)



**SITTOMAT**

Christelle GUILHAUMON

Tél : 06 03 29 41 80

[christelle.guilhaumon@declik.com](mailto:christelle.guilhaumon@declik.com)

**À propos du SITTOMAT :**

Créé en 1979 par 18 villes, pour en compter aujourd'hui 44, le SITTOMAT est le Syndicat mixte Intercommunal de Traitement et de Transport des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise. Il a pour compétences le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Ainsi, il réalise pour le compte de ces 5 adhérents : le transport des déchets ; le tri, le traitement et la valorisation des déchets. Il est propriétaire à ce titre de l'usine de valorisation énergétique de Toulon, de 5 quais de transfert, d'une installation de stockage de déchets inertes et demain d'un centre de tri des collectes sélectives. En 2022, 453 000 Tonnes de déchets ménagers ont été traitées par le Syndicat.

Plus d'informations sur [www.sittomat.fr](http://www.sittomat.fr)

**À propos de SUEZ :**

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions innovantes et résilientes. Présent dans 40 pays avec 40 000 collaborateurs, le Groupe permet également à ses clients de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et de leurs services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers. En 2022, SUEZ a fourni de l'eau potable à 68 millions de personnes dans le monde et des services d'assainissement à plus de 37 millions de personnes. Le Groupe a produit 8,2 TWh d'énergie à partir des déchets et eaux usées. En 2022, SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 8,8 milliards d'euros\*.

Pour en savoir plus : [www.suez.com](http://www.suez.com) / Twitter [@suez](https://twitter.com/suez)

\*sur base retraitée de 12 mois.